

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 26 novembre 2025

Service : Direction générale

Agent traitant :

Objet : Direction générale - Intercommunales et institutions tierces - Intercommunale "RESA" - Assemblée générale ordinaire - Ordre du jour : approbation

LE CONSEIL COMMUNAL,

Attendu que la Commune est membre de l'intercommunale précitée ;

Attendu que dans son courrier du 12 novembre 2025, RESA nous informe que son Assemblée générale ordinaire se tiendra le 17 décembre 2025 à 17 heures 30 ;

Attendu que le Conseil communal doit approuver les points de l'ordre du jour suivant :

1. Élections statutaires : nomination définitive d'un Administrateur représentant la province actionnaire et élargissement du Conseil à un siège d'observateur ;
2. Adoption du plan stratégique de RESA ;
3. Fixation des rémunérations et jetons de présence des membres des organes de gestion au 1er janvier 2026 ;
4. Pouvoirs ;
5. Gouvernance interne : information aux actionnaires.

A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ, ARRÊTE,

Article 1^{er}

Les point de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de RESA du 17 décembre 2025 sont approuvés.

Article 2

La commune de Chaudfontaine sera représentée par Monsieur Gilles GUSTIN;

Article 3

De transmettre la présente délibération à l'intercommunale RESA via courriel : direction@resa.be.